



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Aide technicienne ou aide technicien - usine

Direction :

Gestion des eaux

Service :

Eau potable

Catégorie :

Col bleu

Domaine d'emploi :

Manuel et de métier

Statut type d'engagement :

Temporaire avec possibilité de prolongation

Salaire :

35.59 \$ (période de probation) - 44.49\$ (taux régulier)

Horaire :

En rotation (remplacements et autres besoins)

Lieu de travail :

Usine d'eau potable Louise-Gravel - 1700 Bourassa, Longueuil

Concours numéro :

DGE - 2025 - 27 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2025-11-21 08:00 au 2025-12-04 23:59

Mandat :

Travaux comportant l'opération et la surveillance des divers appareils et unités dans les usines de traitement d'eau, les stations de pompage et réservoirs de l'agglomération.

Le travail s'accomplit sous surveillance immédiate et selon une procédure établie. La personne doit suivre des directives orales ou écrites. L'aide-technicienne ou l'aide-technicien d'usine est tenu de contribuer à la bonne marche des opérations de traitement de l'eau en exécutant les diverses tâches qui lui sont assignées. Son travail, dans la chaîne de traitement de l'eau, est supervisé par la technicienne ou le technicien à l'opération. Son travail est contrôlé au moyen de rapports d'opération et par une employée ou un employé de rang supérieur.

Exigences :

- Posséder un diplôme reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur ou le ministère de l'Éducation, selon le cas, pour l'obtention du certificat de qualification des opérateurs de stations de traitement des eaux municipales;
- Posséder un certificat de qualification en traitement complet d'eau de surface ou souterraine et réseau de distribution (OSTUD) ou en traitement des eaux usées par station mécanisée (OW-1) valide décerné par Emploi-Québec, selon le service concerné;
- Posséder un minimum d'une année et demie (1.5) d'expérience dans l'opération d'une usine de production d'eau potable ou d'ouvrages d'assainissement en eau usée, selon le service concerné;
- Connaissances du système d'opération d'une usine de production d'eau potable ou d'une usine d'assainissement des eaux usées;
- Habileté à faire preuve d'esprit d'observation;
- Habileté à lire des indicateurs et à noter les renseignements recueillis;
- Dextérité manuelle;
- Habileté à effectuer de menus travaux d'entretien;
- Habileté à utiliser des outils simples;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide.

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances;
 - Réussite du test d'aptitudes physiques.
-

IMPORTANT : Seule l'information mentionnée dans votre dossier au moment de l'analyse sera considérée. Nous vous encourageons à déposer votre CV dans votre dossier et détailler toutes vos expériences pertinentes à l'analyse de votre candidature.



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil
